

une excellente introduction aux questions qu'il nous faudra étudier durant la présente session. Il a su maintenir la haute situation dont jouit sa circonscription dans la vie publique du Canada. En un sens, la circonscription de Provencher est le type de tout le Canada; elle est à peu près à mi-chemin entre le Pacifique et l'Atlantique et sa population se compose à peu près également de gens de langue anglaise et de langue française. Cependant depuis la Confédération, elle a été représentée par des députés de différente personnalité. Inutile de rappeler aux honorables députés qu'à un certain moment l'opinion conservatrice y était représentée par un député non moins célèbre que sir Georges-Etienne Cartier. Inutile aussi de rappeler à ceux qui comme moi-même ont une tendance un peu plus radicale, qu'elle eut aussi pour député Louis Riel. Je n'ai guère besoin d'ajouter enfin qu'elle eut comme représentants plusieurs libéraux distingués. Rendre justice aux électeurs d'une circonscription vraiment aussi représentative du Canada en petit n'est pas une mince tâche. Je ferai remarquer à l'honorable député qui, soit dit en passant, est parmi les plus jeunes de la Chambre, que son exposé de vendredi dernier en français comme en anglais, a grandement fait honneur non seulement à lui-même mais à sa circonscription.

A propos des discours de ces deux honorables députés, il me semble qu'il est un fait significatif qu'il sera possible, j'espère, de ne pas perdre de vue au cours des débats en cette enceinte et en ces moments. Les deux honorables députés représentent des groupes minoritaires dans leurs provinces respectives. L'honorable représentant de Saint-Laurent-Saint-Georges fait partie de la minorité de race et de religion dans Montréal et la province de Québec. L'honorable représentant de Provencher fait partie de la minorité de race et de religion dans la province du Manitoba. Ces deux députés ont parlé de façon analogue à la Chambre des communes. Chacun d'eux a lancé un fort appel à la tolérance et par-dessus tout à l'union au pays. Par cet appel à la tolérance, par cet appel à l'union, j'estime qu'ils ont rendu le plus grand service qu'il soit possible de rendre dans tout discours prononcé à l'ouverture d'une session du Parlement. J'ai constaté que leurs discours reproduisaient ce sentiment d'harmonie et de bonne volonté qui, en dépit de la guerre mondiale qui sévit aujourd'hui, continue encore heureusement de caractériser l'esprit de notre pays.

Dans l'ordre ordinaire des choses nous serons forcés de discuter, probablement en des termes assez vifs, plusieurs questions dont nous serons saisis, mais je suis sûr que toute la Chambre se rendra compte maintenant,

[Le très hon. Mackenzie King.]

peut-être plus que jamais auparavant, que chacun de nous sera appelé à exercer une certaine retenue dans ce que nous aurons à nous dire de part et d'autre au sujet de nos propres problèmes et une plus grande retenue encore relativement à ce que nous dirons d'autres pays et de leurs problèmes.

Je passe maintenant aux remarques de mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Hanson). Permettez-moi de dire que je n'ai pas l'intention de critiquer ce qu'il a dit. Il a commis l'erreur, dont je me suis fréquemment rendu coupable, d'attaquer trop de choses à la fois. Je puis lui témoigner de la sympathie à cet égard. Je crois que son discours n'en aurait peut-être été que meilleur s'il en avait consacré une plus grande partie à la situation mondiale immédiate et à l'effort du Canada à cet égard, plutôt que de chercher à traiter une si grande variété de sujets. Il aurait pu attendre que la session fût un peu plus avancée pour en aborder quelques-uns. Sa première critique portait sur le discours du trône. Ma surprise n'a pas été bien grande, car je m'y attendais parfaitement. Si j'avais prononcé un long discours...

Des VOIX: Oh!

Le très hon. MACKENZIE KING: ...ou plutôt, si j'avais conseillé à Son Excellence de prononcer un long discours, je suis certain que mon honorable ami m'aurait sévèrement blâmé et m'aurait reproché de n'avoir pas profité de l'expérience. D'autre part, parce que ce discours a le mérite d'être bref voici qu'il dit, pour me servir de ses propres paroles, "qu'il lui manque tout ce que nous nous attendons de trouver dans un discours du trône." Cet après-midi, mon honorable ami a fait preuve d'une grande admiration pour l'Angleterre. Il serait vraiment étrange qu'un orateur, aujourd'hui ou en aucun temps, ne manifestât pas la plus profonde admiration pour ce pays. Je partage son admiration pour l'Angleterre, mais je crois avoir peut-être une plus grande admiration que lui pour le Canada. Je ne veux pas dire que j'ai pour le Canada plus d'admiration que pour l'Angleterre. Je veux dire que sur ce point je ne vois aucune raison de faire une distinction entre nos sentiments respectifs de loyauté.

Je rappelle ce que mon honorable ami a dit au sujet de l'Angleterre parce que, en songeant aux avis que je devais donner à Son Excellence, je me suis donné la peine de relire le discours du trône qui fut prononcé dans le Royaume-Uni à la session tenue après la déclaration de la guerre. Je l'ai trouvé si admirable que j'ai cru ne pouvoir rien faire de mieux que de m'en tenir le plus possible au texte même de ce